



Soutien technique de lacs de *Bleu Laurentides* Offre de service 2010

Mandat et responsabilités de l'agent* de liaison

L'agent de liaison agira à titre d'accompagnateur et facilitateur auprès de la municipalité et des associations de lacs durant son mandat d'une durée de **16 semaines**.

Ses **responsabilités** seront de :

- Mettre en œuvre un plan d'action convenu par le CRE Laurentides et la municipalité participante;
- Élaborer et réaliser un plan de communication ;
- Faire la recherche nécessaire pour répondre à des questions spécifiques ;
- Produire de la documentation pour la municipalité et les associations de lacs;
- Rédiger un rapport d'activités et formuler des recommandations.

Exemples d'**activités** pouvant être réalisées par l'agent de liaison :

- Favoriser la création de nouvelles associations de lacs;
- Offrir des formations aux associations de lacs sur les protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du MDDEP et les outils contenus dans la *Trousse des lacs*;
- Tenir des kiosques et des conférences sur différents sujets concernant la santé des lacs lors d'activités;
- Réaliser des plans directeurs de bassin versant de lacs;
- Effectuer des visites personnalisées chez les riverains ou des tournées de porte-à-porte de sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter pour la protection des plans d'eau;
- Organiser une table de concertation locale, afin de favoriser la collaboration des différents intervenants impliqués en lien avec la santé des lacs.

(Suite au verso)

* La forme masculine est utilisée dans ce document sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.



D'autres activités peuvent être réalisées par l'agent de liaison, en fonction des besoins de la municipalité et des associations de lacs du territoire. Pour plus de détails, veuillez consulter les rapports d'activités des années précédentes, sur notre site internet au: <http://www.crelaurentides.org/bleu/description.shtml>

Qualifications de l'agent de liaison

L'agent de liaison sélectionné par le CRE Laurentides possède un diplôme de premier ou deuxième cycle universitaire dans le domaine de la science (biologie, écologie, environnement et domaines connexes) ou une formation technique pertinente (technique en écologie appliquée, technique du milieu naturel, etc.). Il doit aussi détenir de bonnes connaissances sur les problématiques environnementales liées aux lacs ainsi que connaître les bases du fonctionnement d'une municipalité.

Engagement de la municipalité

La municipalité, de son côté, devra s'engager à respecter les critères suivants:

- Défrayer le coût du programme qui sera de 15 000 \$, plus taxes;
- Appartenir au territoire d'une des 5 MRC partenaires de *Bleu Laurentides* : Antoine-Labelle, Laurentides, Pays-d'en-Haut, Argenteuil et Rivière-du-Nord;
- Transmettre une résolution s'engageant formellement envers le CRE Laurentides à offrir le service ;
- Fournir un espace de travail et l'équipement de bureau, de téléphonie et d'informatique (ordinateur, imprimante, accès à l'internet) nécessaires au stagiaire pour les 16 semaines continues prévues au contrat ;
- Identifier une personne ressource à la municipalité, qui agira à titre de répondant pour l'agent(e) de liaison;
- Autoriser le CRE Laurentides à diffuser une version du rapport d'activité de l'agent de liaison;
- Collaborer à trouver un logement à prix modique pour l'agent de liaison.

Anticipant une demande relativement forte et considérant le nombre limité de municipalités pouvant participer au programme à l'été 2010, il est possible que nous devions choisir parmi les candidatures reçues. Advenant cette situation, être membre du CRE Laurentides peut constituer un atout pour la municipalité.

Prenez part à une vague de changements, inscrivez votre municipalité!

Date limite pour l'inscription : Le 31 mars 2010

Pour consulter les commentaires de plusieurs participants au programme:

<http://www.crelaurentides.org/bleu/commentaires.shtml>

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Mélissa Laniel, Chargée de projet *Bleu Laurentides*, à melissa.laniel@crelaurentides.org ou au 450.565.2987

Amherst (2007-08-09) Bassin versant de la rivière du Lièvre (2007-08-09) Ferme-Neuve (2008-09) Harrington (2007) Labelle (2006-07-08) La Conception (2007) Estérel (2008) Mille-Isles (2006-08) Mont-Tremblant (2007-08) Notre-Dame-de-la-Salette (2008) Notre-Dame-du-Laus (2007-08-09) Sainte-Adèle (2007) Sainte-Agathe-des-Monts (2006) Sainte-Anne-des-Lacs (2009) Saint-Hippolyte (2008-09) Val-des-Bois (2008) Val-des-Lacs (2006) Wentworth-Nord (2006)